

***L'austérité dans l'éducation, ça suffit !
Abrogation de la réforme du collège !
Un plan de développement du système éducatif
en Seine-Saint-Denis pour créer tous les postes nécessaires, c'est maintenant !***

Les organisations syndicales départementales signataires s'associent à l'appel national à la grève du 17 septembre et exigent l'abrogation immédiate de la réforme du collège. Elles refusent une réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement. Elles exigent la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

Dans les établissements, les premières conséquences apparaissent : dans les collèges REP+, l'administration cherche à traduire la pondération du temps de service par la multiplication de réunions et un allongement du temps de travail ; dans tous les collèges, des formations obligatoires sont mises en place pour anticiper la réforme, contre le droit des collègues aux autres formations du plan académique ; les conseils pédagogiques doivent être installés et sont nommés par le chef d'établissement, constituant une hiérarchie intermédiaire de pilotage de la mise en place de la réforme.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre des politiques d'austérité qui frappent de plein fouet l'ensemble des personnels de l'éducation du pays : blocage du point d'indice, créations de postes insuffisantes, recours massif aux personnels non-titulaires... La Seine-Saint-Denis subit d'autant plus ces politiques que les élèves du département sont eux-mêmes très fortement touchés par la crise économique et sociale et la dégradation des services publics.

Dans de nombreux collèges du département, les seuils ne sont plus respectés. Dans les lycées, on retrouve également des classes en sur-effectif et quand les classes sont créées, elles le sont et en heures supplémentaires. En lycée professionnel, les horaires réglementaires ne sont toujours pas respectés (il manque 2000 heures dans le 93 en bac pro 3 ans).

Partout, dans le département, des établissements, n'acceptant pas de subir ces mesures d'austérité et des écoles, se mobilisent pour une autre dotation horaire, pour des ouvertures de classes et des créations de postes en nombre suffisant.

Les organisations syndicales départementales signataires appellent les collègues à se réunir en assemblée générale d'établissements pour décider la grève le 17 septembre pour obtenir l'abrogation de la réforme des collèges, un changement de politique du gouvernement et la satisfaction sur nos revendications.

Elles appellent les personnels à discuter dès maintenant de la poursuite de la mobilisation si la ministre s'entêtait à maintenir sa réforme.

Imposer l'abrogation de la réforme des collèges serait un puissant point d'appui pour gagner sur toutes les revendications. Les organisations syndicales départementales signataires continuent de revendiquer un plan de rattrapage et de développement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, la création de tous les postes nécessaires à la réussite de tous les élèves du département, avec en particulier :

- ◆ le maintien des seuils historiques d'élèves par classe dans les établissements de la Seine-Saint-Denis
- ◆ le respect des horaires réglementaires en lycée professionnel
- ◆ le retrait immédiat des circulaires d'application des décrets du 20 août 2014 et du décret sur les IMP, décrets qui doivent être suspendus et réécrits dans le sens d'améliorer les garanties statutaires existantes ;
- ◆ un plan de titularisation pour tous les personnels
- ◆ l'augmentation générale des salaires de tous les personnels de l'éducation nationale.

***TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION :
RDV À PARIS, RER LUXEMBOURG, À 14H***

